

# La chute de la natalité dans la province de Québec

Conrad Langlois

Volume 33, numéro 2, juillet–septembre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001234ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001234ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, C. (1957). La chute de la natalité dans la province de Québec. *L'Actualité économique*, 33(2), 225–241. <https://doi.org/10.7202/1001234ar>

## La chute de la natalité dans la province de Québec

*Les travaux de démographie sont encore fort peu avancés au Canada. Les études de Jacques Henripin, dont quelques-unes ont été publiées dans cette revue, marquent le début d'un renouveau d'intérêt.*

*La matière première statistique est considérable et doit être utilisée dans le cadre d'études générales avant qu'il ne soit possible d'aborder la démographie pure et les explications causales systématiques. C'est à un travail préliminaire de ce genre que M. Langlois se livre, en cherchant à dégager des données statistiques disponibles les tendances dominantes de la natalité selon les régions du Canada et en proposant diverses explications aux mouvements constatés.*

Dans deux articles récents<sup>1</sup>, Jacques Henripin a traité du taux de croissance de la population canadienne-française, démontrant, par exemple, que ce dernier est maintenant plus faible qu'autrefois, mais qu'il reste encore plus élevé que celui des Canadiens de langue anglaise.

Le texte qui suit ne porte que sur un seul aspect de cette question, soit la diminution graduelle de l'écart entre la natalité et la fécondité des Canadiens français et celles de la population du reste du pays.

La comparaison des statistiques de l'état civil des diverses provinces, depuis 1921, révèle deux faits significatifs: la baisse des taux de natalité des provinces canadiennes et de l'ensemble du pays a été accompagnée d'une baisse plus prononcée dans la province de Québec; par contre, lorsque les taux eurent tendance à remonter partout, le mouvement fut moins rapide dans le Québec qu'ailleurs.

1. «Observations sur la situation démographique des Canadiens français», *L'Actualité Économique*, janvier-mars 1957, pp. 559-580, et «From acceptance of Nature to Control: the Demography of the French Canadians since the Seventeenth Century», *Canadian Journal of Economics and Political Science*, février 1957, pp. 10-19.

Ainsi, de 1921 à 1937, le taux de natalité par 1,000 âmes a baissé de 29.3 à 20.1 pour l'ensemble du Canada, soit une chute de 9.2 points, tandis que la dégringolade, pendant le même temps, a été de quelque 13.5 points dans le Québec. Par contre, de 1937 à 1955, le taux pour toutes les provinces réunies s'est accru de 8.3 points, tandis que le même taux ne s'est élevé que de 5.4 points dans le Québec.

Tableau I

Natalité au Canada et dans les provinces, 1921, 1937 et 1955<sup>1</sup>

(taux par 1,000)

	1921	1937	1955
Terre-Neuve.....	27.2	25.0	35.8
Île-du-Prince-Édouard.....	24.3	22.5	25.8
Nouvelle-Écosse.....	24.9	21.1	27.8
Nouveau-Brunswick.....	30.2	24.2	29.8
Québec.....	37.6	24.1	29.5
Ontario.....	25.3	16.9	26.9
Manitoba.....	30.3	18.0	26.4
Saskatchewan.....	29.7	20.2	27.8
Alberta.....	28.1	20.5	32.2
Colombie-Britannique.....	20.3	14.9	26.2
Canada.....	29.3	20.1	28.4

On voit donc que, comme conséquences probables de l'industrialisation plus rapide après la première guerre mondiale, puis de la crise pendant les années 1930, la natalité a diminué dans toutes les provinces de 1921 à 1937, mais davantage encore dans le Québec. Deuxièmement, par suite de la prospérité du temps de guerre pendant le deuxième conflit mondial, puis de l'après-guerre jusqu'à 1955, les naissances ont augmenté dans l'ensemble du Canada, mais moins rapidement dans le Québec que dans toutes les provinces ensemble. De plus, alors que le Québec arrivait au premier rang de l'échelle des taux de natalité en 1921, il n'est plus maintenant qu'en 4<sup>e</sup> place, après Terre-Neuve, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.

La tendance observée n'est pas due à une modification dans la composition ethnique de la population, en ce sens que la proportion des francophones aurait diminué dans la population totale de la Province. On constatera en effet que la proportion de la popula-

1. *Statistiques de l'État Civil, 1955*, Bureau Fédéral de la Statistique, 1956, p. 93.

## NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

tion d'origine française dans le Québec a légèrement augmenté; puis que la natalité diminue plus vite chez les Canadiens français que chez les autres groupes, aussi bien dans la province de Québec que dans le Canada considéré globalement.

**Tableau II**

### Proportion d'origine française de la population totale du Canada et du Québec, 1871-1951<sup>1</sup>

(en p.c.)

	Canada	Québec
1871.....	31.1	78.0
1881.....	30.0	79.0
1891.....	non disponible	79.7
1901.....	30.7	80.2
1911.....	28.6	80.1
1921.....	27.9	80.0
1931.....	28.2	79.0
1941.....	30.3	80.9
1951.....	30.8	82.0

On voit que, tout particulièrement depuis 1921, la proportion française de la population, tant dans le Québec que dans le Canada tout entier, loin d'avoir diminué, a, au contraire, légèrement augmenté.

De plus, les statistiques de l'état civil selon l'origine ethnique, pour 1931, 1941 et 1951, font voir que la natalité canadienne-française s'est comportée de la même façon que la natalité du Québec dans son ensemble: c'est-à-dire que les naissances diminuaient plus vite chez les Canadiens d'origine française, lorsqu'elles diminuaient chez les autres groupes, et qu'elles ont augmenté moins vite dans le premier groupe, lorsqu'elles augmentaient partout.

Soit qu'on prenne pour point de comparaison les taux des provinces ou les taux selon l'origine, on voit que l'éventail des taux de natalité tend à se refermer. La différence entre le taux de Québec et celui de l'ensemble du Canada a baissé de 5.9 par mille en 1931, à 4.6 en 1941 et à 2.8 en 1951. La différence entre la natalité canadienne-française et la natalité générale au Canada est descendue de 8.3 par mille en 1931, à 7.1 en 1941 et à 4.9 en 1951. De plus, la différence entre la natalité du Québec et celle

<sup>1</sup> Recensements du Canada, 1871 à 1951.

Tableau III

Natalité comparée de la population selon l'origine<sup>1</sup>

(taux par 1,000)

	Canada	Québec	Ontario
1931 Origine française.....	31.5	32.0	29.7
"    britannique.....	18.3	15.6	18.5
Autres origines.....	24.1	24.0	22.3
Toutes origines.....	23.2	29.1	20.2
1941 Origine française.....	29.3	29.4	28.2
"    britannique.....	18.3	14.7	17.8
Autres origines.....	21.2	18.4	19.2
Toutes origines.....	22.2	26.8	19.1
1951 Origine française.....	31.9	31.5	31.9
"    britannique.....	24.2	20.5	23.8
Autres origines.....	26.2	25.9	25.3
Toutes origines.....	27.0	29.8	25.0

de l'Ontario est descendue de 8.9 par mille en 1931, à 7.7 en 1941 et à 4.8 en 1951. Enfin, la différence entre la natalité selon l'origine française et selon l'origine britannique, au Canada, tant dans Québec que dans l'Ontario et que dans l'ensemble du Canada, diminue aussi constamment depuis 1931.

Il est intéressant de constater que la population de toutes les origines avait en 1951 une natalité moins élevée dans le Québec que dans l'ensemble du Canada. Autrement dit, les Canadiens français du Québec élèvent maintenant moins d'enfants que les Canadiens français des autres provinces et il en est de même des Canadiens d'origine britannique et des Néo-Canadiens.

Sans entrer immédiatement dans la discussion des causes de ce phénomène, on peut poser l'hypothèse que la raison s'en trouve dans le fait que tous les groupes (Canadiens français, Canadiens anglais et Néo-Canadiens) sont désormais plus urbanisés dans le Québec que dans l'ensemble du Canada.

Quant à l'explication de l'anomalie apparente de la situation de la province de Québec, dans laquelle chaque groupe séparément a une plus faible natalité que dans l'ensemble du pays, alors qu'au contraire, le taux global de la Province reste encore un peu plus élevé que la moyenne du pays, elle se trouve facilement dans la forte proportion française (82 p.c.) du Québec.

1. Données fournies par M. H.G. Page, chef, Section de l'État Civil, Division de la Santé et du Bien-être, Bureau Fédéral de la Statistique. Le Canada ne comprend ici ni Terre-Neuve, ni le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest. Les taux incluent les naissances illégitimes.

## NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les comparaisons entre des taux de natalité sont aberrantes en ce sens qu'elles sont déterminées par plusieurs facteurs différents: d'une part la fécondité des femmes mariées, facteur fondamental, mais aussi l'âge moyen de la population, l'équilibre masculin-féminin, et la proportion des individus mariés et des célibataires dans une population donnée, etc.

L'âge de la population est un facteur très important. Les taux élevés de natalité qui ont longtemps caractérisé la province de Québec ont eu comme corollaire une structure très jeune de la population, ce qui, à son tour, a freiné la baisse de la natalité. À l'inverse, le fait que la proportion des jeunes en âge de se marier et d'avoir des enfants augmente depuis la dernière guerre (en partie grâce à l'immigration) est aussi une des causes de la recrudescence de la natalité dans les provinces de langue anglaise. L'équilibre entre la proportion des jeunes dans les diverses provinces, par exemple entre le Québec et l'Ontario, tend donc à se rétablir, de sorte que dans quelques années ce ne sera peut-être plus un facteur de différence de taux de natalité entre les deux provinces. Ainsi, la différence entre la proportion des jeunes de moins de vingt ans dans la population totale de ces deux provinces, après avoir augmenté rapidement, de 1881 à 1911, diminue graduellement depuis lors.

**Tableau IV**  
**Population de moins de 20 ans dans Québec et Ontario**  
**de 1881 à 1955<sup>1</sup>**

Année	en p.c. de la population totale			en milliers		
	Québec	Ontario	Différence	Québec	Ontario	Différence
1881.....	51	50	1	693	962	—269
1891.....	50	46	4	744	962	—218
1901.....	49	41	8	808	904	— 96
1911.....	49	39	10	971	980	— 9
1921.....	48	39	9	1,142	1,140	2
1931.....	46	37	9	1,322	1,278	44
1941.....	42	33	9	1,414	1,263	151
1951.....	42	34	8	1,704	1,555	149
1956.....	43	36	7	1,992	1,965	27

Comme l'augmentation de la proportion des jeunes fait augmenter les mariages et donc les naissances, la hausse de la propor-

1. Compilation de M. Huet Massue, de 1881 à 1951; Recensement 1956, Bulletin 1-9, Tableau 16-1 et 2, pour l'année 1956.

tion des jeunes, plus rapide désormais dans l'Ontario que dans le Québec, explique que l'écart entre les taux de natalité diminue déjà.

La proportion des gens qui se marient est évidemment un autre facteur du taux de la natalité, tout comme, d'ailleurs, la jeunesse des époux et surtout des épouses. Or, sous ce rapport, Québec a un taux de nuptialité légèrement inférieur à la moyenne canadienne et les femmes, au moment du mariage, sont un peu plus âgées dans Québec que l'ensemble des épouses de tout le pays.

Tableau V

Taux de mariages par 1,000 âmes et âge des épouses au mariage, Canada et provinces, 1955<sup>1</sup>

	Taux des mariages	Âge des épouses au mariage		Taux des mariages	Âge des épouses au mariage
Alberta.....	9.2	24.6	N. Brunswick....	7.8	24.0
Ontario.....	8.6	25.4	Terre-Neuve....	7.8	23.4
Colombie-Britannique	8.4	26.8	Nouvelle-Écosse..	7.7	24.2
Manitoba.....	8.1	24.9	Saskatchewan....	7.3	23.9
Québec.....	7.8	25.2	Île-du-Prince-Éd...	6.2	23.4
			Canada.....	8.2	25.1

On voit donc que les taux de mariages sont plus élevés dans quatre provinces que dans le Québec, qui se place d'ailleurs au 8<sup>e</sup> rang pour ce qui est de la jeunesse des épouses au mariage, ce qui contribue à réduire l'écart entre la natalité de Québec et celle des autres provinces.

Sans vouloir trop nous attarder sur les raisons de la faible nuptialité du Québec, puisque le présent article porte surtout sur la natalité et la fécondité, nous dirons que certaines explications apportées par Jacques Henripin<sup>2</sup> et par Gérard Filion<sup>3</sup> sont intéressantes mais ne suffisent pas à tout expliquer. Il se peut fort bien que «l'adhésion à la morale conjugale catholique» constitue un frein au mariage. Il n'y a aucun doute également que le célibat ecclésiastique est un facteur, mais il est probable que les conditions économiques exercent une influence encore plus grande sur le nombre et le taux des mariages. On a constaté dans d'autres pays

1. *Statistique de l'État Civil*, 1955, pp. 183 et 184.

2. *L'Actualité Économique*, janvier-mars 1957, p. 567.

3. *Le Devoir*, 24 avril 1957, p. 4.

## NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

dés relations de cet ordre; le phénomène s'étudie d'ailleurs difficilement. À titre d'illustration cependant, on notera que la prospérité des deux dernières années a été accompagnée dans la province de Québec d'un accroissement exceptionnel de la nuptialité. En effet, à la fin de 1956, les statistiques provisoires de l'état civil indiquaient une augmentation de 8.4 p.c. au cours de l'année sur 1955 dans le Québec, une hausse de seulement 3.8 p.c. dans l'ensemble du pays, et des baisses dans quatre provinces. Durant les quatre premiers mois de 1957, en comparaison de la même période un an plus tôt, la hausse a été de 13.7 p.c. dans le Québec, de seulement 8.7 p.c. dans l'ensemble du pays et d'à peine 6.8 p.c. en Ontario<sup>1</sup>. Il est donc possible qu'il y ait une liaison très accusée dans la province de Québec entre la nuptialité et le niveau de l'activité économique. La chose serait à vérifier.

Qu'il nous suffise de dire ici que les taux de mariages un peu plus élevés dans d'autres provinces que dans le Québec sont une cause de la diminution de l'écart entre les taux de natalité.

L'équilibre entre la population masculine et féminine est un facteur auquel on n'accorde souvent pas suffisamment d'importance. Comme les hommes sont ordinairement plus nombreux que les femmes, l'importance d'un surplus de population masculine n'influe peut-être pas beaucoup sur le nombre des naissances, mais il influe par contre sur le taux de natalité, parce que l'excédent d'hommes en accroissant le nombre de la population totale se trouve à réduire, légèrement si l'on veut, le taux de naissances par 1,000 âmes.

**Tableau VI**

### Nombre d'hommes pour 100 femmes au Canada en 1956<sup>2</sup>

Territoires du Nord-Ouest . . . . .	139	Manitoba . . . . .	104
Yukon . . . . .	131	Île-du-Prince-Édouard . . . . .	104
Alberta . . . . .	109	Nouvelle-Écosse . . . . .	103
Saskatchewan . . . . .	109	Nouveau-Brunswick . . . . .	102
Colombie-Britannique . . . . .	106	Ontario . . . . .	101
Terre-Neuve . . . . .	106	Québec . . . . .	100

Le nombre à peu près égal de personnes de chaque sexe dans le Québec peut avoir plusieurs causes, dont l'une des principales

1. *Statistique de l'État Civil*, décembre 1956 et avril 1957. Cf. notre article dans *La Patrie*, 14 avril 1957, p. 69.

2. *Bulletin Quotidien*, du Bureau Fédéral de la Statistique, vendredi, 10 mai 1957, pp. 3-4. Résumé du Bulletin 1-8 du recensement de la population en 1956.

est que depuis deux siècles (même déjà vers la fin du régime français) Québec a presque toujours été une province d'émigration plutôt que d'immigration nette. Or, comme ce sont surtout les hommes qui commencent par émigrer, alors que les femmes restent généralement plus longtemps dans leur province ou leur pays d'origine, il s'ensuit presque nécessairement que la province de Québec a une plus faible proportion masculine que les provinces qui ont reçu un surplus d'immigration nette. D'autre part, le caractère de surplus de main-d'œuvre masculine (peu ou pas spécialisée) dans le Québec, facilitait l'émigration d'une partie des hommes vers les autres provinces, alors que par contre la main-d'œuvre féminine des régions agricoles des autres provinces immigraient parfois dans la province de Québec, vers le marché du travail de Montréal. Une autre cause de cet équilibre est que nos villes industrielles fournissent beaucoup d'emplois féminins, dans les bureaux et les manufactures.

Il se peut que la proportion féminine plus forte dans cette Province nous vaille un taux de natalité plus élevé, comme nous avons expliqué plus haut. Cette condition, toutefois, ne durera peut-être pas, car le Québec commence aussi à recevoir une immigration nette assez considérable et certains emplois masculins, dans les mines par exemple, ont tendance à devenir plus nombreux.

Tableau VII

Accroissement énuméré, naturel et par immigration nette dans le Québec, l'Ontario et le Canada

	Québec <sup>1</sup>		Ontario <sup>1</sup>		Canada <sup>2</sup>	
					(sans Terre-Neuve)	
1931 à 1951:						
accroissement énuméré.....	1,181,019		1,165,859		3,271,000	
accroissement naturel.....	1,185,765	100.4 p.c.	785,543	67.4 p.c.	3,194,000	97.6 p.c.
immigration nette.....	-4,776	- .4 p.c.	380,316	32.6 p.c.	77,000	2.4 p.c.
1 <sup>er</sup> juin 1954 au 31 mai 1955: <sup>3</sup>						
accroissement énuméré.....	132,000		137,000		405,000	
accroissement naturel.....	100,519	76 p.c.	94,156	69 p.c.	313,739	77 p.c.
immigration nette.....	31,381	24 p.c.	42,844	31 p.c.	91,261	23 p.c.

Si donc la province de Québec a connu une longue période d'émigration nette, elle a, par contre, gardé presque toute sa

1. Douzième Rapport, Ministère de la Santé, 1955, Québec, p. 194.  
 2. Canadian Vital Statistics Trends, 1921-1954, Ottawa, 1956, p. 9.  
 3. Statistique de l'État Civil, 1955, p. 18.

## NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

population de 1931 à 1951. Tout dernièrement, elle a en outre reçu beaucoup plus d'immigrants qu'elle n'a perdu d'émigrants vers les autres provinces et vers les États-Unis.

Pour peu que cette tendance se continue, la proportion des hommes dans la population de la province de Québec augmenterait peu à peu et deviendrait à peu près semblable à celle des autres provinces.

Il reste à envisager la fécondité de la population féminine, c'est-à-dire le nombre de naissances par 1,000 femmes. Dans la province de Québec, elle reste une des causes d'une natalité un peu plus forte que dans l'ensemble du pays, mais elle évolue dans un sens qui contribue à réduire l'écart entre la natalité de la Province et celle des autres régions du Canada.

Le tableau suivant montre cependant que les taux de fécondité ne sont pas toujours supérieurs dans la province de Québec à ce qu'ils sont en Ontario et dans l'ensemble du Canada.

**Tableau VIII**

**Taux de fécondité selon l'âge des mères,  
Québec, Ontario et Canada, 1955**

(nombre annuel de naissances pour 1,000 personnes  
de sexe féminin de certains âges)<sup>1</sup>

Âge	Québec	Ontario	Canada
15-19.....	32.2	65.5	54.8
20-24.....	195.7	228.4	222.0
25-29.....	221.4	204.3	213.3
30-34.....	173.7	148.2	158.2
35-39.....	110.0	74.6	90.0
40-44.....	43.6	23.7	32.3
45-49.....	4.3	1.8	2.9

De 15 à 24 ans, la population féminine du Québec a donc moins d'enfants que celle de l'Ontario et que celle de l'ensemble du Canada. Le phénomène inverse est constaté dans tous les groupes d'âge de 25 à 49 ans.

Quoi qu'il en soit, déjà, en 1955, la province de Québec n'arrivait plus qu'au 5<sup>e</sup> rang des provinces pour la fécondité totale<sup>2</sup> et pour le taux brut de reproduction<sup>3</sup>.

1. *Statistique de l'État Civil, 1955, p. 95.*

2. Fécondité totale: nombre moyen d'enfants (des deux sexes) qu'aurait une femme au cours de sa vie, si elle était soumise aux conditions de nuptialité et de fécondité de l'année 1955.

3. Taux brut de reproduction: nombre moyen de filles qui naîtraient de chaque femme vivant jusqu'à l'âge de 50 ans, si les taux de fécondité de 1955 demeuraient les mêmes pendant tout ce temps.

**Tableau IX**  
**Fécondité totale et taux brut de reproduction,**  
**Canada et provinces, 1955<sup>1</sup>**

(sans Terre-Neuve)

	Fécondité totale	Taux brut de reproduction
Alberta.....	4.433	2.146
Nouveau-Brunswick.....	4.295	2.106
Nouvelle-Écosse.....	4.043	1.965
Saskatchewan.....	3.936	1.931
Québec.....	3.904	1.893
Île-du-Prince-Édouard.....	3.891	1.857
Colombie-Britannique.....	3.842	1.888
Ontario.....	3.732	1.813
Manitoba.....	3.635	1.774
Canada.....	3.868	1.881

En somme, le taux brut de reproduction et le taux de fécondité de la province de Québec dépassent à peine ceux de l'ensemble du pays. Dans une certaine mesure, cela dépend du fait qu'il y a, toutes proportions gardées, un peu moins de mariages dans le Québec. Plus la proportion des célibataires est forte et plus les taux de fécondité totale et de reproduction brute sont faibles.

Or, la province de Québec qui, en 1891, arrivait au premier rang de toutes les provinces pour ce qui est de la proportion d'individus mariés dans la population totale de 15 ans et plus (54.3 p.c.) n'arrivait plus qu'à l'avant-dernier rang (avant l'Île-du-Prince-Édouard) en 1951 avec 55.4 p.c., parce que la proportion des individus mariés a beaucoup plus augmenté dans les autres provinces. En Ontario, par exemple, le taux est passé de 51 p.c. en 1891 à 61 p.c. en 1951, alors que dans l'ensemble du Canada il passait de 51.6 p.c. en 1891 à 59 p.c. en 1951<sup>2</sup>.

À titre complémentaire, on constatera que les conclusions tirées des taux de nuptialité ne sont pas contredites par les taux de naissances illégitimes. Un haut taux des naissances illégitimes dans la province de Québec compenserait en partie le taux relativement faible de la nuptialité. On constatera, au tableau X, que ce n'est pas le cas.

1. Statistique de l'État-Civil, 1955, p. 95.

2. Recensement du Canada, 1951, Vol. X, p. 73.

NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Tableau X

Naissances illégitimes au Canada et dans les provinces, 1955<sup>1</sup>

(en pourcentage des naissances vivantes totales)

Île-du-Prince-Édouard.....	6.0
Colombie-Britannique.....	6.0
Nouvelle-Écosse.....	5.9
Alberta.....	5.0
Manitoba.....	4.6
Saskatchewan.....	4.4
Nouveau-Brunswick.....	4.1
Terre-Neuve.....	3.4
Québec.....	3.2
Ontario <sup>2</sup> .....	3.1
Canada.....	3.83

Résumons brièvement les faits observés jusqu'ici. On constate que si le taux de natalité est encore plus élevé dans la province de Québec que dans d'autres provinces, chaque groupe ethnique est caractérisé par une natalité plus faible dans le Québec qu'ailleurs. C'est la prépondérance du groupe ethnique français qui donne à la province de Québec son rang dans l'échelle des taux de natalité. On constate aussi que l'écart des taux de natalité se réduit progressivement.

Plusieurs facteurs se sont conjugués pour établir la natalité à un niveau élevé dans le Québec. La structure par âge, l'équilibre du nombre d'hommes et de femmes, la grande fécondité à certains âges, agissent dans le sens d'un haut taux de natalité dans la province de Québec, alors que la nuptialité relativement faible joue dans le sens contraire. Mais, nous avons vu que le vieillissement de la population du Québec s'opère graduellement, que l'équilibre du nombre des femmes et des hommes va petit à petit revenir au niveau de plusieurs autres provinces et enfin que la fécondité par âge a déjà, semble-t-il, diminué et diminuera encore.

La réduction du nombre moyen d'enfants par famille dans le Québec, tandis que la tendance est, au contraire, à la hausse dans les autres provinces, confirme finalement les constatations antérieures, comme en font foi les statistiques des allocations familiales.

1. Statistique de l'État Civil, 1955, p. 96.

2. Depuis 1949, dans l'Ontario, seuls les enfants des mères célibataires sont comptés comme «illégitimes».

Tableau XI

Nombre moyen d'enfants admis aux allocations familiales par famille, c'est-à-dire de moins de 16 ans, en mars 1946, mars 1956 et mars 1957<sup>1</sup>

	Mars 1946	Mars 1956	Mars 1957
Terre-Neuve.....	—	3.01	3.04
Québec.....	2.82	2.68	2.69
Nouveau-Brunswick.....	2.66	2.79	2.81
Île-du-Prince-Édouard.....	2.54	2.75	2.77
Nouvelle-Ecosse.....	2.39	2.47	2.49
Saskatchewan.....	2.34	2.33	2.36
Alberta.....	2.22	2.27	2.29
Manitoba.....	2.12	2.24	2.26
Ontario.....	2.05	2.14	2.17
Colombie-Britannique.....	1.92	2.10	2.12
Canada.....	2.35	2.37	2.39

De mars 1946 à mars 1957, le Québec est la seule province à avoir vu diminuer le nombre moyen d'enfants par famille. Car, dans toutes les autres, et dans l'ensemble du Canada, le nombre moyen a augmenté, et a parfois même augmenté sensiblement.

De plus, abstraction faite de Terre-Neuve, qui ne faisait pas partie de la Confédération en 1946, Québec a été la seule province à changer de rang avec d'autres provinces pour ce qui est du nombre moyen d'enfants admis aux allocations familiales. En effet, si en 1946 les familles québécoises étaient celles qui avaient le plus d'enfants, elles n'arrivaient plus qu'au 4<sup>e</sup> rang, 10 ans plus tard. De 1956 à 1957, il y a eu une légère augmentation dans toutes les provinces, mais l'augmentation la plus faible fut enregistrée dans le Québec.

La différence entre le nombre moyen d'enfants par famille entre le Québec et l'ensemble du Canada était de 0.47 enfant, en mars 1946. En mars 1956, cette différence était descendue à 0.31 et elle n'était plus que de 0.30, en mars dernier. La baisse de l'écart entre Québec et Ontario a été non moins marquée: différence de 0.77 en 1946; de 0.54 en 1956, et de 0.52 en 1957.

Une telle diminution des écarts ne peut s'expliquer par la mortalité infantile légèrement plus élevée dans le Québec, car le taux de 38 décès d'enfants de moins d'un an par 1,000 naissances

1. *Family Allowances Statistics*, Treasury Office, Department of National Health and Welfare, Ottawa.

vivantes (comparé à 31 pour l'ensemble du Canada<sup>1</sup>), n'est pas tombé beaucoup moins rapidement que le taux pour l'ensemble du Canada.

De quelque façon que l'on envisage la chose, il reste que le nombre moyen d'enfants par famille n'est désormais pas beaucoup plus élevé dans le Québec que dans l'ensemble du pays et est même maintenant moins élevé que dans Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Semblable évolution appelle deux questions: comment se fait-il que le nombre moyen d'enfants par famille ait tendance à diminuer dans la province de Québec, alors qu'il augmente dans les provinces de langue anglaise? Et comment expliquer que le comportement des Canadiens français, dans ce domaine, ait tellement changé depuis environ 25 ou 30 ans?

On trouvera facilement la réponse à la première question en étudiant les facteurs qui influent sur la natalité et la fécondité. En somme, il s'agit de comprendre comment l'extraordinaire expansion économique du Canada, actuellement, semble donner dans le Québec des résultats démographiques différents de ceux constatés dans le reste du pays.

C'est que si la prospérité, comme l'avaient déjà remarqué Malthus et Ricardo, par exemple, favorise l'accroissement de la natalité et de la fécondité, par contre, dans le contexte du contrôle des naissances, l'accession à un rang social et à un niveau de vie plus élevés donne le résultat contraire, car ce sont généralement les individus les plus instruits, les plus évolués et ceux qui ont le revenu le plus élevé qui élèvent le moins d'enfants. Il faut donc dissocier les effets du niveau de l'activité économique générale, de ceux qui relèvent de la composition de la population, ou de l'importance numérique relative des différentes classes économiques et sociales.

Si les affaires sont bonnes, comme elles l'ont généralement été depuis la dernière guerre, si le plein emploi est presque toujours atteint, si les jeunes peuvent facilement se marier et fonder un foyer, si les parents disposent de revenus suffisamment importants pour décider d'accroître le nombre de leurs enfants, la natalité et la fécondité auront tendance à augmenter, surtout à une époque

1. *Statistique de l'État Civil, 1955*, p. 159.

où les gens sont moins inquiets au sujet de l'avenir. On remarquera d'ailleurs que les politiques de sécurité sociale jouent dans le même sens. C'est ce qu'on a observé presque partout depuis quelques années, surtout dans les pays et les provinces qui élevaient relativement peu d'enfants autrefois. L'augmentation des naissances a particulièrement été sensible au Canada anglais.

Si l'accroissement de la natalité et de la fécondité n'a pas été aussi remarquable dans la province de Québec, ce n'est pas que la prospérité ne s'y soit pas fait sentir et qu'elle n'ait pas suscité l'apparition des tendances décrites ci-dessus. Mais cette expansion démographique, dans le Québec, a été partiellement ralentie par des changements dans la composition de la population qui favorisent le contrôle des naissances, tels que l'industrialisation et l'urbanisation, le degré plus élevé d'instruction, etc . . .

Une étude approfondie des causes qui ont amené les Canadiens français à adopter le système des familles de seulement 2, 3 ou 4 enfants, comme les Canadiens de langue anglaise et les Américains, pourrait faire l'objet d'un travail plus détaillé. Chose certaine, surtout depuis 1930, les Canadiens français s'intéressent beaucoup à diverses méthodes, même parfois condamnées par l'Église catholique, de contrôle des naissances. On nous a assuré que même dans les petits centres de la province de Québec, il est facile de se procurer les mêmes renseignements et les mêmes articles servant à limiter les naissances qui sont disponibles au sein de la population de langue anglaise de l'Amérique du Nord. M. Philip Garigue, dans un compte rendu des résultats de son étude sur Saint-Justin, pouvait écrire: «*Awareness of birth-control methods, however, and knowledge of how to acquire contraceptives is quite general. It is difficult to judge whether contraceptives have influenced the size of families.*»<sup>1</sup>

S'il peut y avoir doute sur l'étendue de la limitation des naissances dans les campagnes, surtout les plus reculées, il ne semble pas que l'incertitude soit possible dans les grandes villes. La population urbaine élève moins d'enfants, toutes proportions gardées, que la population rurale. Le *Rapport du Ministère de la Santé de la province de Québec pour 1955*<sup>2</sup> indique un taux de

1. «St. Justin: a case-study in rural French-Canadian social organization», *Canadian Journal of Economics and Political Science*, August 1956, p. 306.

2. Québec, 1956.

## NATALITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

natalité de 32.6 par 1,000 pour les régions rurales en 1954, de 29.1 dans les centres urbains et de seulement 28 dans les cités. Or, la province de Québec est devenue l'une des provinces les plus urbaines de tout le Canada.

**Tableau XII**

**Population urbaine (définition de 1956), au Canada  
et dans les provinces, 1951 et 1956<sup>1</sup>**

	1951	1956
Ontario.....	73.4	76.0
Colombie-Britannique.....	70.8	73.4
Québec.....	67.0	70.0
Manitoba.....	56.6	60.1
Nouvelle-Écosse.....	55.3	57.8
Terre-Neuve.....	48.8	44.6
Alberta.....	48.0	56.6
Nouveau-Brunswick.....	42.6	45.8
Saskatchewan.....	30.4	36.6
Yukon.....	28.5	21.1
Île-du-Prince-Édouard.....	25.1	30.7
Territoires du Nord-Ouest.....	17.0	23.5
Canada.....	62.9	66.6

Si les Canadiens français, et particulièrement ceux du Québec, n'élèvent désormais pas beaucoup plus d'enfants que les gens des autres provinces et que les autres groupes ethniques du pays, c'est évidemment que le genre de vie, les conditions économiques et sociales, comme conséquences de l'exode rural, de la modernisation de l'agriculture, de l'industrialisation et de l'urbanisation de leur province, de l'élévation du revenu et du niveau d'instruction, etc., deviennent assez semblables à l'état de choses qu'on trouve ailleurs, en Amérique du Nord.

Au lieu de demander pourquoi les Canadiens français élèvent désormais moins d'enfants, on pourrait plutôt poser la question: Comment feraient-ils pour continuer d'en avoir autant qu'autrefois, si l'on tient compte du régime du salariat, du coût élevé de la vie, de la crise du logement, etc.?

Évidemment, on ne peut éviter dans ce cas de tenir compte des différences d'origine et de religion. Pour ce qui est de l'origine, si l'on considère le fait que la France a été l'un des premiers pays

<sup>1</sup> Bulletin Quotidien, Bureau Fédéral de la Statistique, vendredi, 21 juin 1957, p. 6. Résumé du Bulletin 1-7 du recensement de la population en 1956.

au monde, à l'époque moderne, où les naissances ont été limitées d'une façon accusée, ce n'est certainement pas l'ascendance française des Canadiens français qui pourrait suffire à les empêcher de devenir néo-malthusiens. Le haut niveau de la natalité dans le passé ne semble rien devoir à l'origine française de la population.

Il reste donc la question de la religion, puisque la très grande majorité de la population totale (87.9 p.c. en 1951) et la presque totalité (99.2 p.c.) de celle d'origine française, dans la Province, professe le catholicisme et que cette religion s'oppose à certains moyens de limiter les naissances. Nous devons cependant nous rappeler que, en pratique, ce ne sont pas nécessairement toujours les peuples en grande majorité catholiques qui élèvent le plus d'enfants, comme on a pu le constater en France et en Belgique. Les chiffres récents manquent concernant la situation en Allemagne, mais autrefois c'étaient les Allemands de la partie Ouest (la plus catholique, mais aussi la plus industrialisée) qui élevaient le moins d'enfants, tandis que ceux de la partie orientale, bien qu'en majorité protestants, continuaient d'avoir des familles nombreuses, parce que surtout ruraux. Certains pays protestants et nordiques, en Europe, ont proportionnellement plus d'enfants que certaines nations catholiques et d'origine latine. À Rotterdam, une enquête a révélé que c'étaient les calvinistes qui avaient le plus d'enfants. En Afrique du Nord et dans les pays du Proche et du Moyen-Orient, les musulmans ont généralement des familles plus nombreuses que la population catholique, cette dernière étant plus «moderne» et ayant davantage subi l'influence «occidentale».

Selon une étude publiée sous les auspices des Nations-Unies, la religion est un facteur dans la fécondité, mais la profession, le revenu, le degré d'instruction, etc., jouent un rôle encore plus grand.

«Les différences de fécondité constatées entre divers groupes religieux semblent être en étroite liaison avec ces différences économiques et occupationnelles dont nous avons discuté plus haut. On a constaté par exemple qu'un plus grand nombre de catholiques que de protestants appartiennent à des groupes occupationnels dont la fécondité est élevée. Ceci n'est cependant pas la seule explication puisque parmi les membres des mêmes groupes occupationnels ou des mêmes classes de revenus les catholiques ont en moyenne plus d'enfants que les protestants, mais les différences dans la fécondité de personnes appartenant à la même religion mais dont les occupations, le revenu et l'éducation varient, sont très grandes.»<sup>1</sup>

1. *The Determinants and Consequences of Populations Trends*, Population Division, Department of Social Affairs, United Nations. New York, United Nations, 1953, p. 90.

Il nous reste à traiter brièvement des conséquences de la réduction de l'écart entre la natalité et la fécondité du Québec et celles des autres groupes ou des autres provinces. Presque tous les commentateurs de la situation démographique, en ces dernières années, ont insisté sur le lourd fardeau qu'imposent à la province de Québec sa natalité et sa fécondité supérieures. On peut valablement partager cet avis. Mais, en suivant le même raisonnement, si, comme nous le croyons, le jour approche où le taux de natalité du Québec ne dépassera pas celui des autres provinces, il s'ensuit qu'il devrait devenir plus facile d'accroître le niveau de l'éducation de façon à ce que le traditionnel surplus de main-d'œuvre de Québec (surtout de main-d'œuvre bon marché) ait tendance à disparaître. Les salaires devraient dès lors avoir davantage tendance à monter dans la Province, toutes choses égales par ailleurs.

Si, d'autre part, le nombre des enfants devient analogue relativement à ce qu'il est ailleurs au Canada, comme nous le croyons — et nous pensons avoir suffisamment démontré que nous évoluons en ce sens — cela pourrait avoir également des conséquences sur l'équilibre ethnique, linguistique et religieux, au Canada.

Dans semblable conjoncture, la province de Québec peut être placée devant un double dilemme, ethnique et religieux. En effet, dans l'hypothèse d'une expansion économique raisonnable, toute pression démographique poussant à l'émigration disparaîtrait de la province de Québec, et les populations d'origine française dans les autres provinces ne recevraient plus d'apports extérieurs.

Il en résulterait donc, puisque la natalité et la fécondité de la population canadienne-française ne contrebalanceraient plus l'immigration, qu'il ne resterait plus que deux attitudes logiques vis-à-vis de l'arrivée des nouveaux venus au pays. Ou bien s'opposer à toute immigration à l'avenir, ou encore attirer vers le groupe canadien-français un nombre de Néo-Canadiens correspondant à son importance numérique dans l'ensemble du Canada (environ 30 p.c.); autrement les Canadiens français perdraient proportionnellement leur influence dans l'ensemble de la population du pays.

Conrad LANGLOIS